



DSCG



Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

Gestion juridique, fiscale et sociale, finance, management et contrôle de gestion, comptabilité Et audit, management des systèmes d'information, relations professionnelles.

Enseignements généraux :

Economie, Anglais.

Méthodes mobilisées

Enseignement en présentiel.

Modalités d'évaluation

Evaluation en contrôle continu + un examen blanc par an.

Métiers et domaines d'activité

Débouchés professionnels :

Collaborateur des services comptables et financiers, contrôleur de gestion, auditeur.

Secteurs d'activité :

Cabinets d'expertise comptable, commissariats aux comptes, services comptables, financiers ou contrôle de gestion des entreprises (industrie, distribution, services, etc.)

Suite de parcours post diplôme

DEC (non proposé par l'établissement)

Conditions d'admission

Titulaire du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

Informations pratiques

Notre-Dame du Grandchamp – 97 rue Royale 78000 VERSAILLES – 01 39 24 12 80

Contact : a.bardin@nd-grandchamp.fr (Anne Bardin) poste 209

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez : i.hombrouck@nd-grandchamp.fr (Isabelle Hombrouck)

Objectifs de la formation

Le DSCG est un diplôme de grade de Master délivré par l'État et possède une finalité professionnelle. Il recouvre l'ensemble des sept matières indispensables à tous les étudiants qui se destinent à une carrière dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, de la finance et du droit. Cette formation est aussi une étape vers la formation du futur expert-comptable. Le référentiel de compétences DSCG est accessible à l'adresse suivante [B.O.E.S.R., n° 26 du 27 juin 2019](#) (**annexe 2**)

Équivalence ECTS

120 ECTS.

Rentrée

Novembre.

Durée

Contrat d'apprentissage de 2 ans.

Rythme de l'alternance

2,5 jours : Formation

2,5 jours : Entreprise ou Cabinet.

Taux de réussite : entre 44 et 78 % de réussite par UE.

Taux d'insertion pro. : 100 %

Taux d'abandon et rupture : 10 %

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

www.nd-grandchamp.fr

